

The background features a series of concentric circles and curved lines in a light gray color, creating a dynamic, wave-like pattern. A large, solid red rectangle is centered on the page, serving as a backdrop for the text.

HENRI CAS PRATIQUE sur l'intelligence artificielle

SEOUL

2025

1^{ère} partie Autour de l'IA et de la responsabilité

- **Gota**, plateforme de réseau social dont le siège se trouve aux USA, fournit aux annonceurs et aux commerçants des outils techniques pour cibler des publics spécifiques. Elle possède également des systèmes de recommandations et de génération de contenus fondés sur l'IA.
- Lors de son inscription sur Gota, un étudiant birman prénommé **Arun**, venu étudier une année dans votre université a consenti à de nombreux cookies « de profilage », poussé par un design lui laissant penser qu'il n'avait pas le choix de refuser.
- Sur la base du profilage opéré par le réseau social, la publication d'un influenceur domicilié à Dubaï est apparue dans le fil d'actualité d'Arun. Il s'agissait d'un texte promotionnel sur les cryptoactifs accompagné d'une vidéo intitulée : « **la crypto va vous rendre riche !** ». La vidéo présentait Elon Musk promouvant l'achat de crypto-actifs sur une plateforme d'échange de cryptomonnaie. Il va s'en dire qu'Elon Musk n'a jamais tourné cette vidéo, qui a été générée par IA, ce que bien sûr Arun ne savait pas.
- Arun s'est donc rendu sur la plateforme de crypto-actif où il a placé une grande partie de ses économies, depuis son compte bancaire birman, subissant finalement de très fortes pertes financières.
- Quid juris ?



DEEP FAKES

- Nous avons divisé les problèmes posés par ce cas en 3 questions:
- 1-a/ Votre droit protège-t-il contre le recours des **techniques manipulatrices trompeuses** à l'aide d'une IA? Si oui comment?
- 1-b/ Votre droit protège-t-il contre la **recommandation de contenus personnalisés fondés sur une IA ?**
- 1-c/ Qui est **responsable** du préjudice subi par Arun ?

Technique

- Difficile de repérer une deep fake
- -L'apparition des *deepfakes*, contenus (photos, vidéos, voix) créés par apprentissage automatique, a fait émerger un champ de recherche à part entière : **celui de leur détection, utilisant aussi l'apprentissage automatique**. Au début, certaines techniques débusquaient diverses incohérences dans les images générées : des reflets de lumière, les mouvements labiaux, les clignements d'œil, les couleurs, la résolution, etc.
- Aujourd'hui **c'est l'IA elle-même qui va permettre de lutter contre les Deep fakes** (cf IA contre IA, ou comment traquer les "deepfakes")
- *mensuel Sciences et Avenir n°939, daté mai 2025)*

1-a/ Votre droit protège-t-il
contre le recours des
techniques manipulatrices
trompeuses à l'aide d'une
IA? Si oui comment?

FRANCESCA GENNARI (Italie)

Droit de l'UE

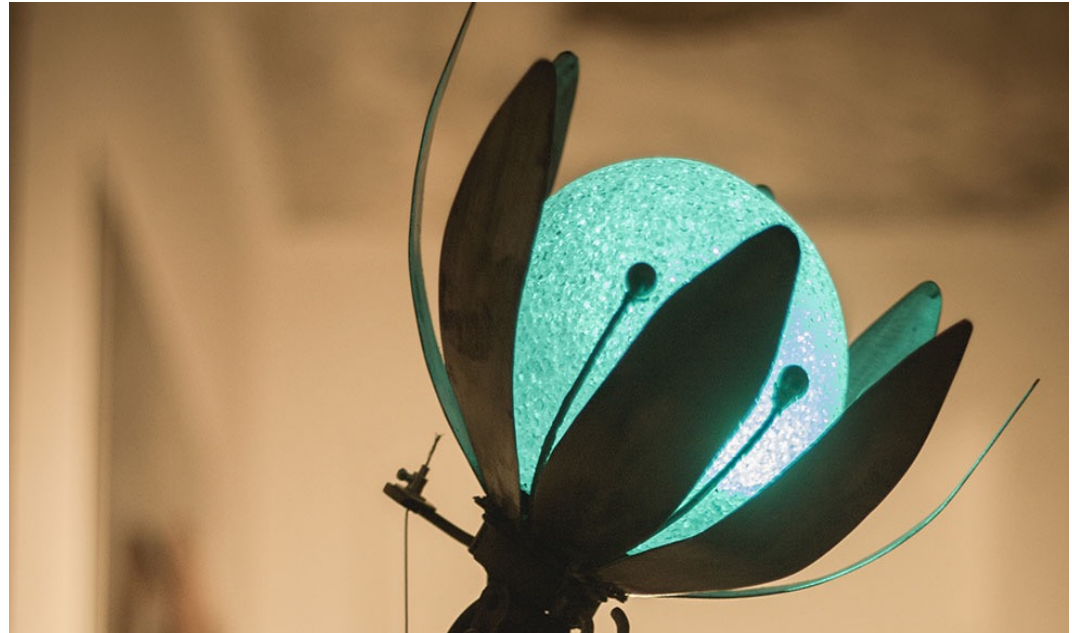
AI Act (ou IA Act)

l'Article 5(1) (a) AIA interdit de façon claire d'utiliser « [...] des techniques subliminales, au-dessous du seuil de conscience d'une personne, ou à des techniques délibérément *manipulatrices ou trompeuses*, avec pour objectif ou effet d'*altérer substantiellement* le comportement d'une personne ou d'un groupe de personnes en portant considérablement *atteinte à leur capacité à prendre une décision éclairée*, amenant ainsi la personne à prendre une décision qu'elle n'aurait pas prise autrement, d'une manière qui cause ou est raisonnablement susceptible de causer un *préjudice important à cette personne*, à une autre personne ou à un groupe de personnes »

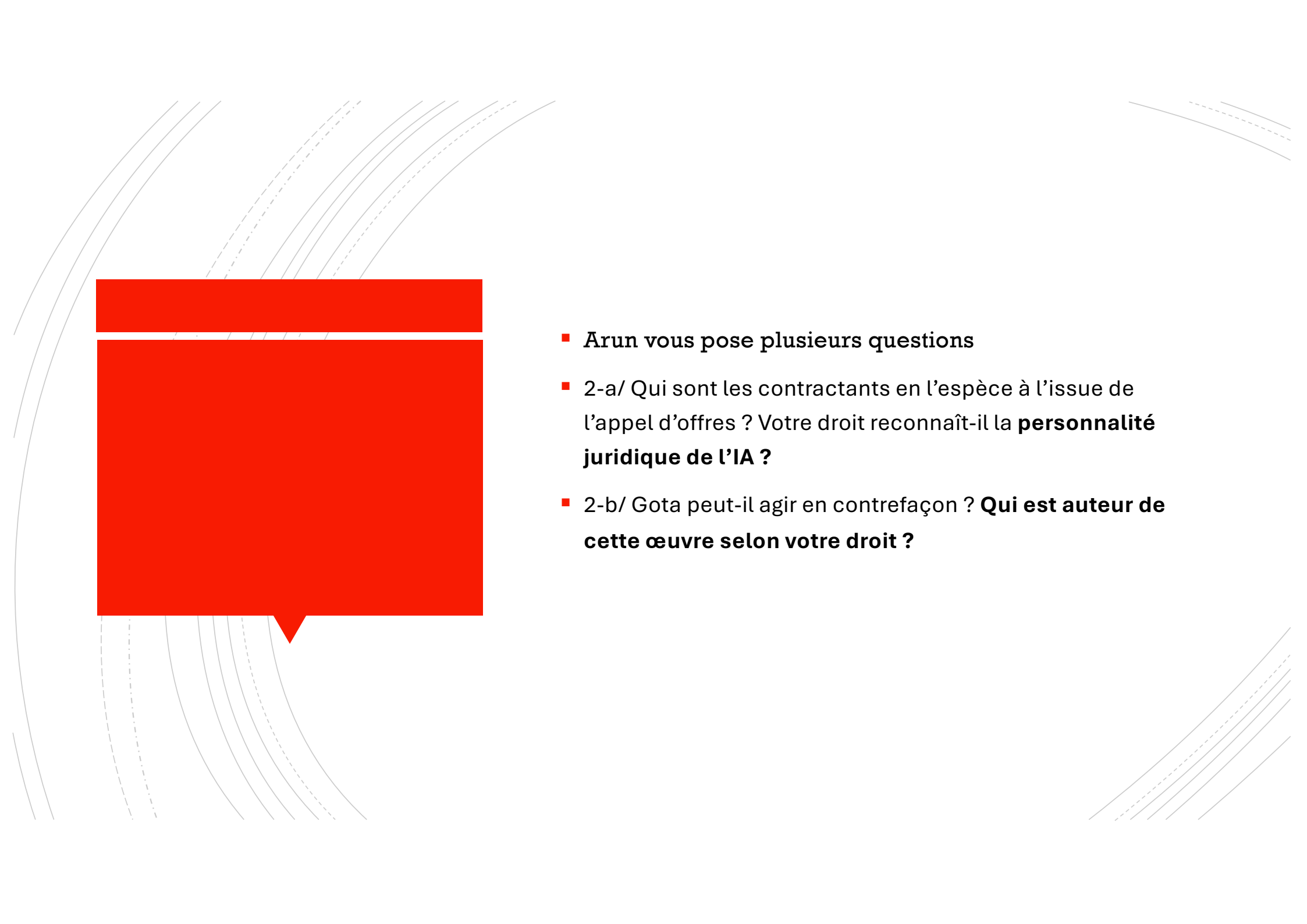
2^{ème} Partie: L'œuvre créée par IA

- Avant d'être complètement ruiné, Arun avait également versé de la cryptomonnaie pour promouvoir les œuvres créatrices d'une IA qui produit des créations sur la blockchain.
- **Cette IA avait été créée au départ par le réseau social Gota.**
- Cette IA prend la forme à l'écran d'un humanoïde **D2R49** qui n'existe que sur la **blockchain**, et qui crée des lampes en métal en forme de fleurs, équipées d'un ordinateur intégré dans une blockchain. Si la création plaît à l'internaute, il peut le lui montrer en **alimentant le compte de D2R49 avec de la cryptomonnaie, ce qu'a fait Arun**. Ainsi, une fois la création terminée, D2R49 va inviter des entreprises à reproduire dans le monde physique sa création, qui pourra ainsi être distribuée dans des magasins physiques. A cette fin, **D2R49 lance un appel d'offres**, et choisit le meilleur entrepreneur. Le candidat retenu est alors **rémunéré en cryptomonnaie**. Arun a donc alimenté le compte de D2R49 pour favoriser sa création, et a acheté in fine une des lampes.
- Puis, comme il avait besoin d'argent suite à ses placements désastreux, et comptant sur le fait que D2R49, n'étant pas une personne, ne l'attaquerait pas en justice, **il a fait reproduire la lampe innovante à grande échelle pour la vendre à bas prix mais en grande quantités**, et se refaire une santé financière.
- Mais Gota agit contre Arun en violation de ses droits de propriété intellectuelle, puisque Arun n'a demandé aucune autorisation pour effectuer cette reproduction.

Inspiré de l'expérience de la Plantoid

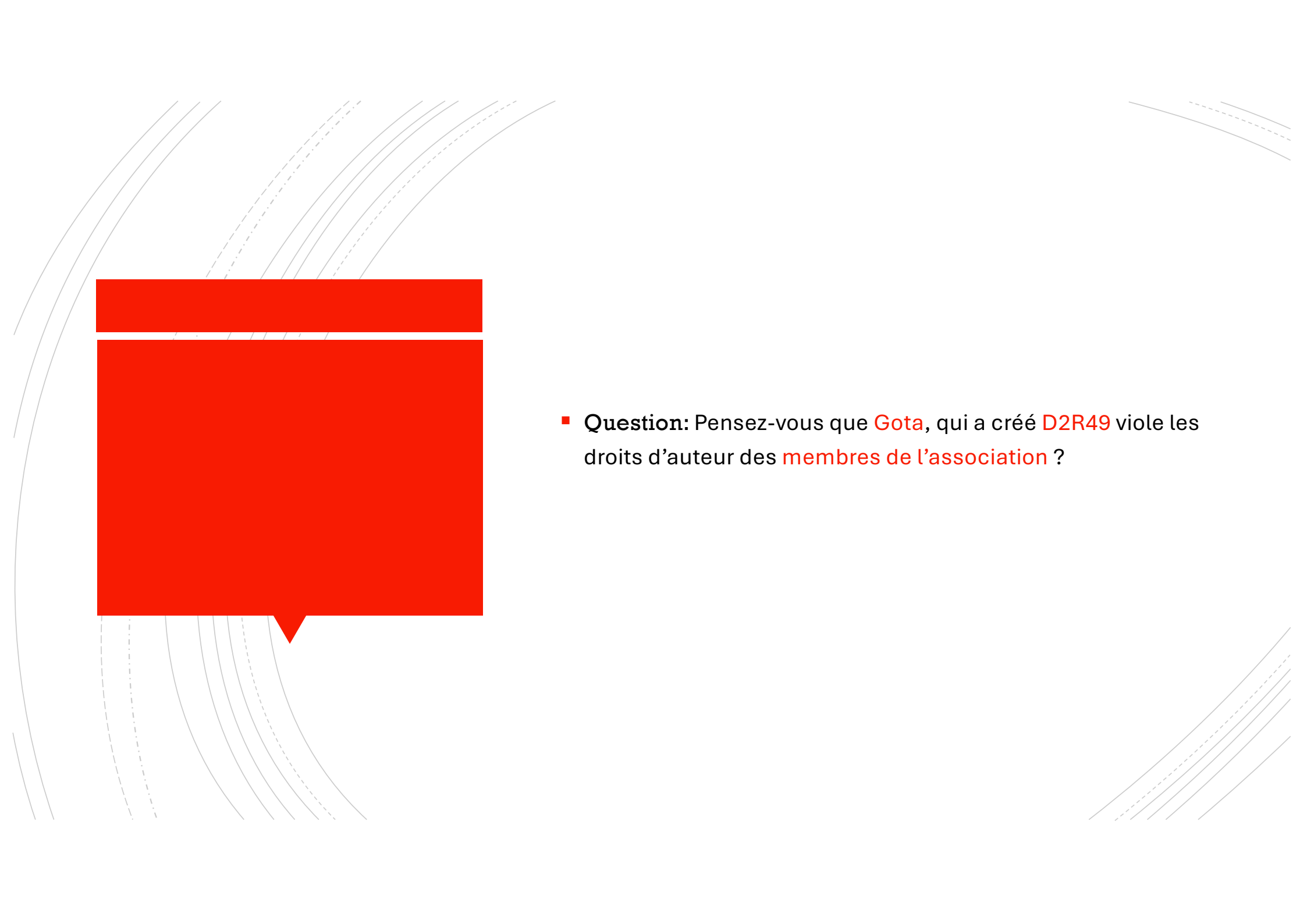


- projet artistique élaboré par le collectif O'Khaos, fondé par Primavera de Filippi, chercheuse du CNRS au CERSA (Centre d'études et de recherches de science administrative) et au Berkman Center for Internet & Society, de l'université de Harvard, aux États-Unis (Voir sur la présentation de l'expérience : <https://hal.science/hal-03098591/document>)

- 
- A large red speech bubble is positioned on the left side of the slide, containing a redacted area. The background features several thin, curved lines in shades of gray, some solid and some dashed, creating a modern, abstract design.
- Arun vous pose plusieurs questions
 - 2-a/ Qui sont les contractants en l'espèce à l'issue de l'appel d'offres ? Votre droit reconnaît-il la **personnalité juridique de l'IA** ?
 - 2-b/ Gota peut-il agir en contrefaçon ? **Qui est auteur de cette œuvre selon votre droit ?**

3^{ème} Partie: L'autoapprentissage de l'IA et le droit d'auteur

- Par ailleurs, **Arun** n'est pas mécontent de voir que **Gota** est également poursuivi pour violation des droits d'auteur.
- En effet, **D2R49** est une **intelligence artificielle auto-apprenante**. Pour faire cet apprentissage, elle lit intégralement tout ce qui passe sur le réseau social, et sur Internet.
- Or, une association de peintres, dont les peintures florales sont publiées sur Internet, pour y être vendues, s'est émue de ce que **D2R49 crée ses lampes en métal en forme de fleurs, après que son logiciel a intégré les œuvres de l'esprit préexistantes représentant notamment des fleurs**. Or, les membres de l'association soutiennent que leurs droits d'auteur sont violés, quand leurs créations sont « *avalées par un algorithme qui s'en sert ou s'en inspire aux côtés de milliers d'autres* » pour son auto-apprentissage.

- 
- The background of the slide features several sets of thin, curved lines in the corners. In the top-left and bottom-left corners, there are multiple concentric arcs, some solid and some dashed, creating a sense of depth and movement. In the top-right and bottom-right corners, there are fewer, more widely spaced curved lines, also in solid and dashed styles.
- **Question:** Pensez-vous que **Gota**, qui a créé **D2R49** viole les droits d'auteur des **membres de l'association** ?